

Procès-Verbal de Séance

DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

SÉANCE DU 3 JUILLET 2019

Nombre de Conseillers : L'an deux mille dix-neuf
- **en exercice :** 12 le trois juillet à dix-huit heures et trente minutes
- **présents :** 10 le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni
- **votants :** 10 en session ordinaire à la Mairie de La Neuville-Roy,
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

Date de la convocation : 25 juin 2019

Présents : Mesdames Aurélie BERGERON, Annie LUCAS et Virginie LARSONNIER, Messieurs Jean PECHO, Julien BONNEMENT, Thierry MICHEL, Xavier DENEUFBOURG, Philippe LE CAM, Thomas LESUEUR et Thierry HOUPY.

Absente excusée : Madame Jennifer MEBREK

Absent : Monsieur Bruno RABUSSIER

Suppléants présents : Madame Catherine VINCENT, Monsieur Paul LETREUILLE

Secrétaire de séance : Aurélie BERGERON

1. Approbation du dernier Procès-Verbal

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

2. Frais de Scolarité 2019-2020 (N°13/2019)

Monsieur le Président informe qu'il convient de délibérer comme chaque année pour fixer le montant des frais de scolarité pour l'année scolaire 2019-2020.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité :

o **Décide** d'appliquer, pour l'année scolaire 2019-2020, les frais de scolarité des élèves extérieurs au RPI « Les Hirondelles » au tarif unique de 680,00 € (six cent quatre-vingt euros).

o **Décide** de procéder au recouvrement des frais de scolarité en début de la période scolaire considérée.

3. Contrats animateur périscolaire (N°14/2019)

Monsieur le Président expose aux membres présents, le besoin de recourir à 2 contrats à durée déterminée pour surcroît d'activité pour l'encadrement des activités périscolaire et cantine.

Après établissement des plannings pour chaque personnel, il apparaît un besoin pour 2 personnes pour l'année 2019-2020. Un contrat à 26h/sem et un second à 20h/sem.

Monsieur le Président informe les membres avoir trouver les personnes pour pourvoir à ces postes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide d'ouvrir 2 postes en CDD en tant qu'Animateur Territorial d'Animation pour un temps hebdomadaire de 20h00 et de 26h00 pour la période allant du 1er Septembre 2019 au 5 juillet 2020 et autorise le Président à signer tous les documents se rapportant à ces emplois.

4. Fixation prix de vente du repas cantine au personnel

Point ajournée

5. Informations diverses

- Monsieur le Président informe les membres de la visite d'un contrôleur de l'URSSAF le 6 juin dernier. Ce dernier a contrôlé les exercices 2016, 2017 et 2018.
- Monsieur le Président revient sur la Visite Chantier du samedi 15 à laquelle tous les conseillers municipaux étaient conviés.
- Monsieur le Président a convié les enseignants à une visite le jeudi 4 juillet.
- Monsieur le Président en profite pour faire un point sur les travaux. Une situation budgétaire sera établie en septembre suite à la signature des avenants avec les entreprises.
- Monsieur le Président informe être dans l'attente d'un versement du Conseil Départemental.
- Monsieur le Président rend compte du travail effectué par la personne en service civique.
- Monsieur le Président remercie les membres présents au spectacle du périscolaire qui s'est tenu le mercredi 26 juin à Léglantiers et remercie la commune pour le prêt de la salle.
- Monsieur le Président informe de l'annulation de la Fête des Enfants. Les 32 élèves de CM2 recevront leur prix au goûter de leur école.
- Monsieur le Président informe de la tenue du challenge sportif Intra-RPI le mardi 28 mai à Léglantiers, même si le temps n'a pas été formidable, les enfants ont été ravis de cette journée. Pour information, le syndicat a participé financièrement en offrant les récompenses.
- Monsieur le Président informe que la CAF a mis à disposition un portail pour la déclaration des activités (prévisionnel et réel), appelé AFAS CAF
- Monsieur le Président informe les membres du départ à la retraite de Madame Brigitte LEBEL au 1er juin 2019.
- Monsieur le Président informe les membres que Madame Sylvie Alabert effectuant l'entretien de l'école de Montiers sera en retraite cet été. Il informe les membres que les plannings du personnel intègrent de la reprise de cette tâche.
- Monsieur le Président informe que Madame Géraldine Coudeville sera titularisée au 1er septembre 2019 suite à ses 2 années de stage.
- Monsieur le Président informe des effectifs pour la prochaine rentrée et informe du changement dans le corps enseignants. (Mme Matéos, Mme Legendre) et en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame Bergeron en tant qu'enseignante à La Neuville-Roy.
- Monsieur le Président fait un retour sur les Conseils d'école qui se sont déroulés fin juin et remercie les membres qui ont pu l'accompagner.
- Monsieur le Président fait un retour sur la commission cantine qui s'est réunie le 20 juin dernier. Il rappelle qu'il sera nécessaire de repasser un marché pour la rentrée de septembre 2020.
- Monsieur le Président propose à chacun de réfléchir à l'Organisation de l'inauguration du RPC.
- Monsieur le Président informe les membres de l'organisation du souhait de former le personnel aux premiers gestes de secours. Un devis a été reçu de Madame Mebrek, un contact est pris également avec le Centre de Gestion.
- Monsieur le Président informe du déploiement des ENT pour le 1er degré dans l'Oise, projet mené

par le SMOTHD.

- La consolidation de l'emprunt de 1 million d'euros auprès du Crédit Agricole est intervenue le 20 juin dernier. Le tableau d'amortissement prévoit une première échéance de remboursement au 20 septembre 2019 d'un montant de 43 936.05€
- Monsieur le Président informe du départ Madame Beuvrier Sous-Préfecture.
- Monsieur le Président relate les derniers éléments concernant les Titres réclamés à la commune de Pronleroy et des derniers courriers reçus.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 19 heures 35

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Syndical du 3 juillet 2019 a comporté deux délibérations.

1	Frais de Scolarité 2019-2020	Délibération N°13/2019
2	Contrats animateur périscolaire	Délibération N°14/2019

Signature des Membres du Conseil Syndical

Thomas Lesueur Présent	Julien BONNEMENT Présent	Jean PECHO Présent	Annie LUCAS Présente
Thierry HOUPY Présent	Thierry MICHEL Présent	Virginie LARSONNIER Présente	Philippe LE CAM Présent
Jennifer MEBREK Absente	Bruno RABUSSIÉ Absent	Xavier DENEUFBOURG Présent	Aurélie BERGERON Présente